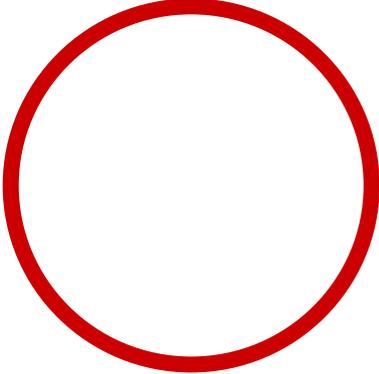


L Y  X A

# Dossier de présentation

*février 2020*

Association Lyoxa  
Rue Louis-Favre 31  
1201 Genève

[info@lyoxa.ch](mailto:info@lyoxa.ch)

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>En bref</b> .....	<b>4</b>
<b>Pourquoi notre projet?</b> .....	<b>4</b>
<b>Vision, mission et valeurs</b> .....	<b>6</b>
<b>Vision</b> .....	<b>6</b>
<b>Mission</b> .....	<b>6</b>
<b>Valeurs</b> .....	<b>7</b>
<b>Nature des services et bénéficiaires</b> .....	<b>10</b>
<b>Nature des services</b> .....	<b>10</b>
<b>Cercle des bénéficiaires</b> .....	<b>13</b>
<b>Gouvernance</b> .....	<b>14</b>
<b>La structuration du sociétariat</b> .....	<b>14</b>
<b>La structuration de l'Association</b> .....	<b>15</b>
<b>Financement</b> .....	<b>18</b>
<b>Fonctionnement opérationnel</b> .....	<b>20</b>
<b>Gestion de l'équilibre opérationnel</b> .....	<b>20</b>
<b>Déroulement des demandes</b> .....	<b>21</b>
<b>Quelques projets auxquels nous avons participé</b> .....	<b>22</b>
<b>Quelques projets que nous avons soutenus</b> .....	<b>23</b>

# Introduction

## En bref

L'association Lyoxa est une plateforme destinée à promouvoir les projets associatifs et citoyens du canton de Genève en offrant des services de conseil et de location de matériel, en développant des outils et des formations liés au monde associatif, en s'engageant en faveur de celui-ci sur la scène genevoise et en combinant parallèlement l'exercice de ces activités avec le fait d'offrir une expérience professionnalisante à ses membres.

Notre objectif principal est de faciliter l'accès à la structure associative et au droit l'entourant afin d'aider à la création et à la pérennisation de projets ayant un impact citoyen au sens large, qu'il soit de nature politique, économique, écologique, culturelle ou sociale. Le coeur du projet Lyoxa se situe dans la collectivisation de l'expérience et des connaissances des membres de l'association. En matière de vie associative, les membres de Lyoxa cumulent des engagements dans plus de 50 organisations associatives ou collectives différentes, à plusieurs niveaux de responsabilité et à plusieurs échelles de taille. C'est cette expérience qui est le point fort de Lyoxa et qui est mise au service du public en offrant une introduction au monde associatif, au travers de la mise en réseau dans ce monde et au travers des conseils en matière de gouvernance. De plus, nous offrons au public les compétences en cours d'acquisition de nos membres notamment en matière juridique. Toutefois, conformément à son but d'offrir à des personnes en formation la possibilité de mettre en pratique les connaissances en cours d'acquisition, les services de Lyoxa ne peuvent et n'ont pas pour but d'être considérés comme des services professionnels.

## Pourquoi notre projet?

À l'origine du projet se trouvent trois constats issus de l'expérience associative des membres fondateur·trice·s. Le premier de ceux-ci, est l'importance actuelle de la structure associative tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. En effet, à l'aune de l'actuel besoin de transition vers un mode de vie plus durable, pas uniquement d'un point de vue écologique mais aussi sociétal, l'engagement citoyen est déterminant pour l'avenir de nos sociétés. C'est au service de cet engagement que la structure associative se révèle indispensable. Elle offre la possibilité de se réunir pour créer une personne à part entière aux yeux de la loi ayant pour objectif de poursuivre le but idéal que ses fondateur·trice·s lui ont donné, ce sans autre besoin initial minimal que l'énergie de ses membres.

Entre 2010 et 2016, le nombre d'associations et fondations recensées dans le canton de Genève est passé de 821 à 1790. Il faut y adjoindre les nombreuses associations non recensées, la forme juridique ne nécessitant généralement pas d'avis officiel. Toutefois, malgré l'apparente simplicité de la structure associative, mener à bout un projet de ce type n'est pas sans difficulté. Ce qui nous mène à notre second constat : si la nature des projets associatifs est diverse, nombreux seront ceux à se confronter à une gamme de problématiques récurrentes. Sont particulièrement notoires la procédure de constitution de l'association, la recherche d'un mode de fonctionnement adapté à l'objectif fixé, la recherche de financement ou encore la pérennisation d'un projet existant. Certes, surmonter ces difficultés dans le cadre d'un projet associatif est formateur, il n'est cependant pas rare que certains obstacles viennent à bout de la bonne volonté d'un groupe.

À cela s'ajoute notre troisième et dernier constat : celui de l'importance de l'expérience associative dans le développement personnel et professionnel des individus. En effet, les acquis associatifs représentent un riche apport dans le parcours professionnel d'une personne. Bien souvent, ils constituent les premières expériences de gestion de projet, de collaboration en équipe ou d'organisation personnelle. De plus, il est possible pour les personnes en formation de commencer à mettre en pratique leurs connaissances en cours d'acquisition, pour leur donner, avant même une première expérience professionnelle, un sens pratique complémentaire aux cours théoriques. Ces professionnel·le·s en devenir ont un fort intérêt à s'exercer et les compétences qu'il·elle·s souhaitent aiguiser peuvent être extrêmement utiles pour les associations. Ces dernières ayant dans la grande majorité des cas de fortes contraintes budgétaires, elles ne peuvent presque jamais faire appel à des services professionnels, trop onéreux pour leur budget. C'est donc dans cet intérêt réciproque qu'agit Lyoxa. Nous offrons l'opportunité à nos membres d'évoluer dans un cadre associatif responsabilisant qui leur permet de mettre leurs compétences en cours d'acquisition au service des associations, tant dans le but de les aider dans la réalisation de leurs objectifs que d'eux·elles même exercer ces compétences et d'acquérir une première expérience professionnalisante.

C'est dans une volonté de faciliter l'accès à l'engagement citoyen que nous avons fondé Lyoxa, une structure fournissant au public les clés de compréhension nécessaires au fonctionnement associatif. Nous aidons les associations à résoudre ces problèmes récurrents afin de leur permettre de concentrer leur énergie sur les défis propres à leur projet et d'ainsi atteindre leurs objectifs plus rapidement. Par le soutien à la création et à la gestion d'associations ou encore par le conseil dans l'organisation de manifestations, nous voulons permettre à chacun·e de s'engager dans le monde associatif afin de collectivement contribuer à l'amélioration de notre société.

# Vision, mission et valeurs

## Vision

Chez Lyoxa nous croyons dans la force créatrice des citoyen·ne·s de par leurs engagements, propre à nous conduire vers une société nouvelle. Une société dans laquelle une harmonie entre les personnes aussi différentes soient-elles est possible. Une société dans laquelle une harmonie entre l'être humain et la nature est possible. Une société avec plus de justice sociale, plus d'implication citoyenne et plus d'empathie. Toutefois nous n'avons pas la prétention de croire que cette société puisse exister en un clin d'oeil ni que l'avènement d'une telle société tienne dans une poignée de personnes ou dans des solutions toutes faites. Nous voyons la transition vers cette nouvelle société dans l'engagement de chacun·e à son échelle, dans l'union des forces et dans l'expérimentation de nouvelles solutions aux problèmes quotidiens. C'est pourquoi nous aspirons à encourager l'engagement citoyen et à faciliter l'accès à la structure associative ; afin que chacun·e puisse s'engager plus facilement et que des groupes puissent se former, se structurer pour créer des projets et ainsi participer à l'expérimentation collective d'une transition vers une nouvelle société plus dynamique, plus juste et donc plus durable. Ainsi nous résumons notre vision en une phrase:

**« Une société dynamique, juste et durable grâce à l'engagement associatif. »**

## Mission

Pour implémenter cette vision, Lyoxa se donne plusieurs missions:

### **Conseiller les structures associatives du canton indépendamment de leurs moyens**

Cette mission est la première sur laquelle Lyoxa s'est construite. Nous offrons gratuitement ou à prix libre des conseils aux associations et aux particulier·ère·s du canton en vue de leur permettre de mener à bien leurs projets collectifs ou associatifs.

### **Offrir aux étudiant·e·s des opportunités de mise en pratique des connaissances acquises**

Dans le cadre de sa mission de conseil et dans le but d'offrir une aide supplémentaire à nos demandeur·euse·s, nous mettons à leur disposition les connaissances en cours d'acquisition de nos membres. Par là même, nous permettons à nos membres de mettre en pratique leurs connaissances théoriques et ainsi d'acquérir une expérience professionnalisante dans leur domaine d'études.

### **Promouvoir l'accès au droit**

Les services juridiques étant aujourd'hui des services indispensables mais peu accessibles car trop onéreux, de nombreuses associations sont privées des connaissances juridiques nécessaires à leurs projets. Afin de pallier à cela, Lyoxa propose parmi les types de conseils qu'elle offre de répondre aux questions juridiques des associations demanderesse dans la mesure des compétences de ses membres, notamment en matière de rédaction de statuts.

## Répertorier et promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion associative

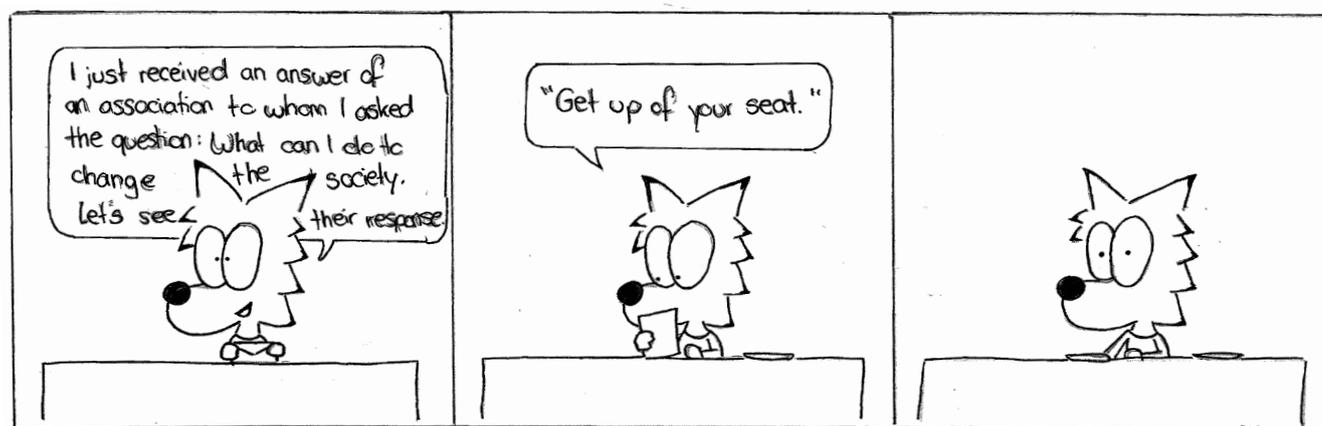
En plus de notre mission de promotion de l'accès au droit, nous souhaitons identifier les domaines d'activités dans lesquels le droit n'est pas contraignant en soi, mais où une série de bonnes pratiques est toutefois bénéfique pour le monde associatif. Ces bonnes pratiques identifiées font pleinement partie de notre mission de conseil. Dans le futur, une codification de ces pratiques est envisagée.

## Écouter et porter la voix du monde associatif aux autorités compétentes

De par notre travail de terrain avec les associations, nous avons l'avantage de pouvoir déceler les problèmes récurrents rencontrés par celles-ci dans leurs démarches. Sur cette base, nous sommes à même de fournir un témoignage de l'état de la vie associative du Canton et d'offrir des informations de terrain pour permettre une meilleure symbiose entre tous les acteur·trice·s du monde associatif.

## Participer à la vie associative genevoise

En tant qu'entité associative, Lyoxa prend également part à la vie associative du canton en tant qu'actrice directe. Elle participe à la création de projets tels que la réaffectation de l'ancienne Comédie ou encore la rentrée des associations de la Maison Internationale des Associations.



## Valeurs

En tant qu'association, Lyoxa est avant tout une structure poursuivant un but idéal. Elle s'est construite sur de nombreuses valeurs communes à ses membres et cherche à les promouvoir au travers de ses activités.

### L'absence de discrimination et l'accessibilité

Lyoxa s'évertue à lutter contre toutes formes de discriminations. Plus particulièrement, les discriminations basées sur le sexe, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'origine, l'identité et l'expression de genre, la langue, le handicap ou encore la religion sont proscrites. Ainsi, notre association refusera de collaborer si les partenaires ou associations demandresses contreviennent à ces principes. Enfin, de par la nature non lucrative des services proposés, Lyoxa souhaite également déjouer toute discrimination économique dans le cadre de ses opérations.

### L'accès au droit

L'une des valeurs guidant l'activité de Lyoxa est l'accessibilité du droit. En effet, le droit prend une place croissante dans notre société. La moindre action de quiconque est aujourd'hui qualifiable juridiquement et emporte son lot de conséquences. Toutefois, cette marée de phénomènes

juridiques n'est pas compréhensible pour tout le monde ce qui rend difficile l'utilisation des différents outils juridique et l'exercice des droits personnels. En règle générale, ce défaut d'accessibilité est pallié par l'appel aux conseils d'un·e avocat·e ce qui est néanmoins extrêmement onéreux. L'accès au droit est donc dans la plupart du temps subordonné à la capacité économique. C'est là où nous souhaitons intervenir, rendre le droit plus accessible pour tout le monde afin que toutes et tous puissent utiliser correctement les outils juridiques à leur disposition pour atteindre leurs aspirations en réduisant les risques de devoir faire appel à des professionnel·le·s pour défendre leurs droits.

### **Une approche qualitative**

Bien que tous les membres travaillant au sein de Lyoxa soient bénévoles et que nous ne soyons pas des professionnel·le·s, nous accordons une attention toute particulière à la qualité de nos services. Certes celle-ci, en comparaison avec des services professionnels peut ne pas être équivalente, notamment au regard de la réactivité des personnes responsables des conseils. Cela étant, nous agissons de notre mieux afin d'offrir des services de la meilleure qualité possible en restant ce que nous sommes dans nos domaines d'études : des apprenti·e·s. En parallèle, nous essayons constamment d'améliorer nos services notamment au travers de notre Division de Recherche.

### **La valorisation personnelle des membres**

La valorisation personnelle des nos membres est un élément important de notre association. Nous pensons que le parcours associatif d'une personne peut être un élément important de sa vie et qu'il peut avoir une grande influence sur son développement personnel et son estime de soi. Pour cela nous accordons une grande attention à valoriser nos membres dans leur activité. Nous nous assurons que les tâches dont l'exécution leur est demandée aient un sens et leur offrons en permanence la possibilité de participer aux discussions sur la gouvernance de l'association. Dans cet esprit, toutes les réunions spécifiques à certaines catégories de membres ou à certains secteurs de l'association sont en principe ouvertes à tout·e·s les membres. C'est également un élément couramment évoqué dans le cadre de nos conseils en gestion associative.

### **La formation par la pratique et la valorisation des acquis associatifs**

Chez Lyoxa, nous sommes convaincu·e·s de l'importance des expériences associatives dans le parcours professionnel des personnes s'engageant dans le monde associatif. C'est pourquoi, nous offrons une structure favorisant la formation par les pairs des nouveau·elles membres. Ce tant de manière informelle, en offrant la possibilité de collaborer sur des dossiers avec des membres plus expérimenté·e·s, ou avec un bagage complémentaire, que par les biais de formations internes mettant en avant le partage de compétences. En tant qu'association, nous souhaitons valoriser ces engagements et ces acquis de l'expérience notamment en leur fournissant des certificats attestant de leurs engagements, mais également en cherchant à valoriser la reconnaissance du travail bénévole par la société.

### **L'intelligence collective**

Le coeur du projet Lyoxa se situe dans la collectivisation de l'expérience et des connaissances. Nous croyons fortement que le partage de l'expérience et l'entraide peuvent s'avérer déterminants pour augmenter l'impact final d'un projet. C'est pourquoi nous promovons une collaboration étroite non seulement entre nos membres, mais aussi entre les acteur·trice·s du monde associatif et les autres acteur·trice·s de la société dont notamment les autorités publiques. Dès le début de notre projet avons pris contact avec plusieurs personnes et autorités dont le domaine d'activité présente un lien avec le monde associatif et échangeons toujours avec eux. Nous sommes persuadé·e·s qu'avec une collaboration étroite entre les acteur·trice·s du Canton, nous pourrions donner les moyens aux associations de concrétiser leurs projets pour un meilleur résultat. Nous avons également un contact privilégié avec la structure Bénévolat-Vaud exerçant une activité semblable à la nôtre pour les associations vaudoises.

## L'encouragement au progrès sociétal large

Enfin l'une des valeurs les plus essentielles au projet Lyoxa est la profonde volonté de promouvoir une transition vers une société plus durable, et ce au sens large. En effet, le domaine d'action de Lyoxa n'est pas tourné vers une problématique sociétale déterminée, mais plutôt vers l'utilisation de l'outil qu'est la structure associative et la force que représente l'engagement citoyen pour entreprendre une action engagée dans une thématique sociétale. Ainsi nous engageons nos forces dans le but d'augmenter l'impact final des projets d'autres personnes par des moyens non financiers. Pour reprendre un vieil adage, nous n'aspérons pas à donner du poisson, mais à enseigner la pêche. Ainsi notre finalité propre n'aura pas d'impact direct sur les thématiques principales dans lesquelles un travail est nécessaire en vue de réaliser notre vision, mais uniquement un impact indirect en facilitant voire améliorant la qualité des projets menés par d'autres. Par conséquent, nous agissons indirectement dans une multitude de domaines.



# Nature des services et bénéficiaires

## Nature des services

Les services offerts au public représentent la majeure partie de l'activité de Lyoxa. Ils se déclinent sous quatre formes : des conseils, de la location de matériel, de la mise à disposition d'outils associatifs et de l'offre de formations.

### Conseils

L'activité de conseil est le service principal offert par Lyoxa, ainsi que l'essentiel des demandes reçues. Ce service mobilise une multitude de compétences et porte sur une grande variété de domaines réunis en ce que nous appelons administrativement des pôles de compétences. Leur nombre n'est pas limité et évolue en fonction des caractéristiques générales des demandes et de leur fréquence ainsi que des compétences que mettent à disposition de l'association les membres de ces pôles. À ce jour nous comptons dix pôles de compétences : Gouvernance, Événementiel, Gestion Financière, Informatique et Communication, Réalisation de Projets, Mise en Réseau, Juridique, Recherche de Fonds et Formation.

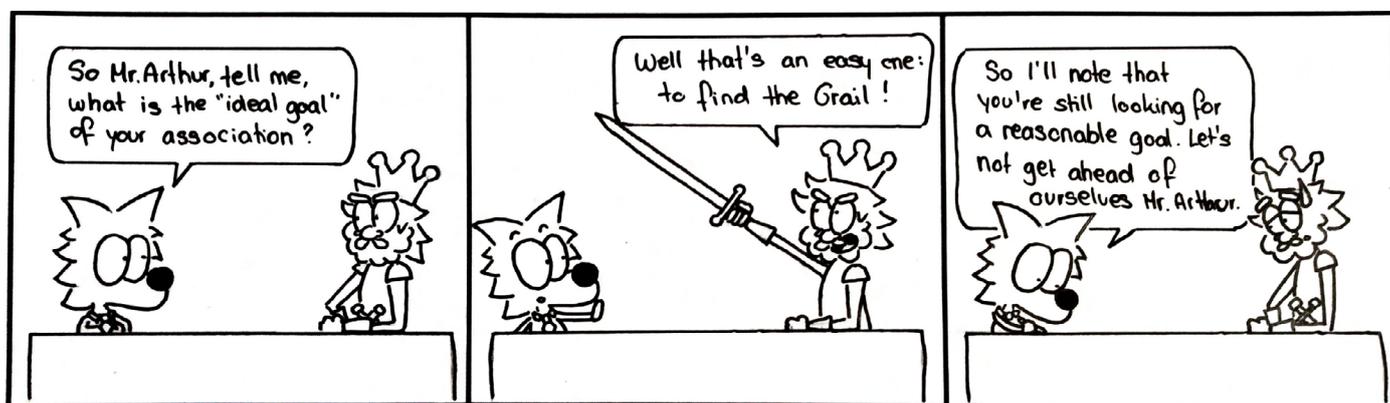
Les conseils que nous offrons dépendent de la demande traitée et des problématiques soulevées. Nous entrons en matière sur tous les sujets dans lesquels nous estimons avoir les ressources nécessaires pour apporter un soutien et prenons la décision de traitement lors de la réception de chaque demande. Dans les cas où nous ne nous sentons pas compétents, nous refusons de traiter la demande et en expliquons les raisons au demandeur. Dans ces cas, nous faisons néanmoins tout notre possible afin de proposer d'autres personnes ou institutions à même d'apporter une aide sur le sujet et disposant des compétences nécessaires. *Ainsi, il n'est pas possible d'établir une liste exhaustive de nos actions dans le cadre des activités de conseil. Néanmoins la fréquence des questions traitées au travers des demandes nous permet d'établir une liste exemplative des services que nous fournissons dans le cadre de notre activité de conseil :*

#### *Aide à la constitution d'une association*

Ce service est destiné aux individus voulant se constituer en association. Nous les aidons à respecter les étapes cruciales à la fondation d'une association aux yeux de la loi et leur offrons une aide à la réflexion dans la recherche d'un bon fonctionnement pour leur structure. De plus nous les guidons dans les démarches administratives liées notamment à l'ouverture d'un compte au nom de leur association ou encore, dans les cas où cela nous semble envisageable, dans les démarches liées à l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique.

#### *Aide à la rédaction de statuts*

Ce service étant usuellement sollicité dans le cadre de la constitution d'une association est néanmoins assez fréquemment sollicité lors de révisions statutaires internes ou de grandes transformations au sein des associations. Nous offrons une lecture juridique des projets statutaires des associations sollicitantes et leur indiquons les standards minimums, les points à ne pas oublier ou encore des dispositions pratiques à avoir dans des statuts. Ce service est également offert en combinaison avec celui des conseils en gouvernance afin de s'assurer que l'association demanderesse aura des statuts qui correspondent à son fonctionnement et ses besoins.



### *Conseils en gouvernance associative*

Forts de l'expérience associative de ses membres, les conseils en gouvernance associative sont l'un des points forts de Lyoxa. Nous aidons les demandeur·euse·s à se poser les bonnes questions dans la structuration de leurs projets et leurs offrons des modèles de solutions adaptés à leurs besoins. En réfléchissant sur la gouvernance avec notre aide, l'association peut mieux adapter sa structure à son fonctionnement interne et à la dynamique de ses membres. Avec un tel système, le travail de l'association s'en trouve facilité et plus efficient.

### *Conseils en communication*

La communication est un outil indispensable à la concrétisation des buts d'une association. Elle se doit d'être dynamique, adaptée aux technologies, aux réseaux sociaux actuels et ciblée sur le public recherché. Elle est utile tant à l'interne qu'à l'externe de l'association et peut permettre une connaissance des projets, accomplissements et fonctionnement de la structure en question. Ce service vise donc à donner les outils et les pistes de réflexion nécessaires à la réalisation des objectifs de communication de l'association.

### *Conseils dans la gestion financière*

Par le biais de ce service, aidons les associations dans l'élaboration de leurs outils financiers tels que leurs budgets, leurs plans financiers ou encore leur trésorerie en leur fournissant des méthodes pour mieux s'organiser sur ces questions. Il peut s'agir de techniques pour une tenue pratique d'une trésorerie associative, de méthodes pour une bonne présentation d'un budget ou d'un second regard sur le plan financier d'un projet. Dans certains cas très limités, nous acceptons des mandats d'organe de vérification de compte. À cet effet, il ne doit impérativement pas y avoir d'obligation légale de vérification et ne pas engager la responsabilité de Lyoxa dans une mesure irraisonnée.

### *Conseils dans la réalisation de projets*

Une association souhaitant mettre en place un projet peut faire appel à nos services pour la soutenir dans son initiative. Ce service consiste principalement en une orientation dans les démarches à effectuer, un rappel des standards minimaux, une évaluation de la difficulté de réalisation du projet et de l'investissement nécessaire, une aide à la recherche de subventions ainsi que tout autre conseil utile. Nous fournissons les clés fondamentales à la gestion de projet.

### *Conseils dans la recherche de fonds*

Ce service est parfois sollicité indépendamment d'un projet en particulier, notamment lorsque les demandeur·euse·s souhaitent financer leur fonctionnement. Nous offrons nos conseils pour constituer un dossier de financement, pour trouver les informations qui pourront être utiles à la recherche de fonds et pour identifier les bailleurs de fonds potentiels.

## **Mise en réseau**

Le service de mise en réseau est un service couramment offert à titre subsidiaire lorsque nous nous estimons incompetents pour le traitement d'une demande. Il peut toutefois être sollicité en tant que tel. Nous offrons notre connaissance du monde associatif pour mettre en lien les demandeur·euse·s et des acteur·euse·s avec lesquels ils·elles sont susceptibles de développer des synergies utiles à leur projet ou qui peuvent satisfaire leur demande.

## **Location de matériel**

Ce service est offert dans le cadre de notre Banque de Matériel. Il s'agit du seul service de Lyoxa qui n'est pas gratuit pour les bénéficiaires. Il a été mis en place sur la base du fait que nous avons constaté un manque d'offre de location de matériel de première nécessité logistique pour les événements associatifs. Nous avons donc mis en place une Banque de Matériel destinée aux associations du Canton. Celles-ci peuvent réserver le matériel par le biais de notre site internet et venir le chercher dans nos locaux. Le matériel est loué à un prix qui ne représente que son coût d'entretien et d'amortissement. Nous ne disposons actuellement que d'un choix limité de matériel et cherchons à en acquérir davantage.

## **Outils associatifs et Formation**

Le service de Formation et les services liés aux outils associatifs sont des services qui ne sont pas administrativement rattachés à la Division des Services du fait que ceux-ci ont une double utilité. En effet, ils ont tout d'abord été développés pour être utilisés en interne de l'association afin d'augmenter la qualité des services de conseil. De ce fait, les outils et les formations créés sont d'abord testés dans Lyoxa puis offerts au public.

En matière d'outils associatifs, deux services principaux sont proposés : les Canevas organisationnels et les Bases de Données.

Les *Canevas Organisationnels* sont écrits et développés pour les demandeur·euse·s. Ce sont des documents s'assimilant à des checklists ou journaux de bord qui recensent tous les conseils généraux pour des actions associatives telles que notamment la trésorerie associative, l'organisation de manifestation, l'organisation d'une soirée ou d'une conférence ou encore la création d'une association. Par le biais de ces outils, les demandeur·euse·s auront les éléments fondamentaux leur permettant de réaliser leur projet. Chaque canevas demande évidemment une personnalisation qui est rendue possible par une demande à Lyoxa et le suivi d'un·e consultant·e. Les canevas sont gratuitement mis à disposition sur notre site et sont appelés à évoluer selon les retours de leurs utilisateur·trice·s.

Les *Bases de Données* ont pour objectif de rassembler les informations utiles aux associations et collectifs dans le canton. Actuellement deux d'entre elles sont en développement, soit les salles à louer à Genève et les bons plans entreprises. La première est une liste non exhaustive des salles disponibles à la location dans le canton de Genève. Elle est complétée des caractéristiques élémentaires de chaque salle avec les retours personnels de nos membres pour certaines. La seconde est un recensement des besoins en matériel d'une association par nos membres. Elle traite de toute prestation dont une association aurait besoin dans le cadre de ses activités et recense les bons plans et partenariats de Lyoxa en la matière. Comme les canevas, les Bases de Données sont disponibles gratuitement sur notre site et visent à être actualisées selon les retours de leurs utilisateurs.

Les *Formations* ont principalement pour but de collectiviser les connaissances de nos membres afin de mutuellement les améliorer et les proposer de meilleurs conseils aux demandeur·euse·s. Dans un premier temps, ces formations sont dispensées à l'interne puis, en fonction de la demande et de l'énergie disponible, nous envisageons de les proposer aux associations genevoises dans le but de favoriser le partage d'expérience et de promouvoir de bonnes pratiques dans le monde associatif.

# Cercle des bénéficiaires

Les services de Lyoxa s'adressent principalement aux associations existantes ainsi qu'aux individus ayant l'intention d'en fonder une. Nous entrons en matière principalement sur la base de deux critères : la territorialité et la compétence.

Notre association est active dans le canton de Genève. En termes territoriaux, nous rentrons en matière sur toutes les demandes concernant des projets liés à Genève. Pour la constitution d'associations, le siège doit en principe être à Genève, en tout cas en Suisse. Pour les projets, ils peuvent émaner de Genève et produire des résultats dans le canton ou ailleurs, mais aussi émaner d'ailleurs et produire des résultats dans le canton.

En matière de compétence, nous évaluons collectivement lors de chaque demande ce que nous pouvons apporter par rapport à la demande et déterminons si nous nous estimons compétent·e·s pour la traiter ou non. Dans les cas où nous ne nous sentons pas compétent·e·s, nous refusons de traiter la demande et en expliquons les raisons au demandeur. Dans ces cas, nous faisons néanmoins tout notre possible afin de proposer d'autres personnes ou institutions à même d'apporter une aide sur le sujet et disposant des compétences nécessaires.

Un troisième critère qui peut être déterminant quant à l'entrée en matière sur une demande reçue est celui de la contrariété à nos valeurs ou à nos buts. En effet, nous nous réservons la possibilité de ne pas entrer en matière sur une demande lorsque nous estimons que l'objet de celle-ci est immoral ou illégal ou qu'il entre en contradiction avec nos valeurs ou nos buts. Cette évaluation est faite in concreto lors de la réception de chaque demande et fait l'objet d'une discussion à laquelle tou·te·s les membres de l'association peuvent participer. La décision finale revient au Comité.

**Au cours de l'année 2019, nous avons traité un total de 111 demandes, 67% d'entre-elles comprenaient des questions juridiques, 48% visaient à la création d'une association et 8% provenaient exclusivement d'associations collégiennes. À ce jour, nous avons reçu un total de 239 demandes sur une période d'exercice de 51 mois.**



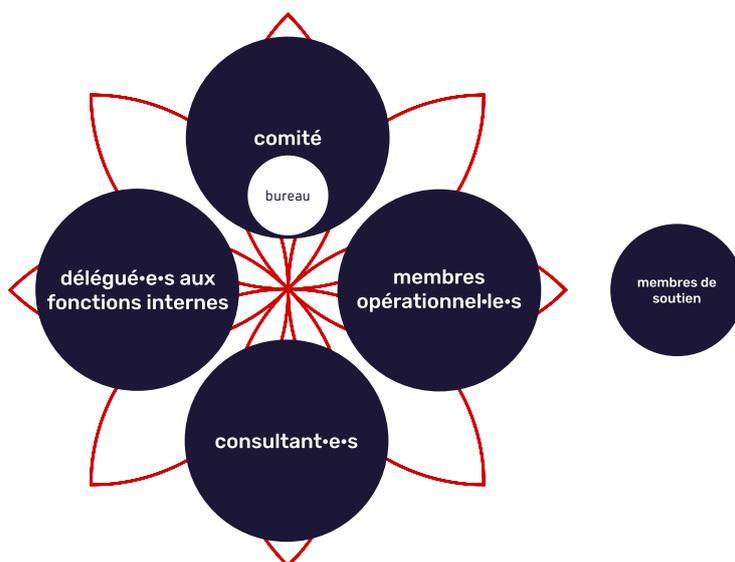
# Gouvernance

Lyoxa est dotée d'une structure particulière qui se caractérise par une organisation en unités et sous-unités de projet dénommées Divisions ou Secteurs. En parallèle, elle dispose d'une structuration singulière de son sociétariat qui propose quatre qualités de membre correspondantes à l'implication souhaitée dans l'association.

## La structuration du sociétariat

Lyoxa étant basée sur l'expérience associative de ses membres, il lui est nécessaire de pouvoir proposer un mode d'engagement proportionnel à leurs disponibilités. En effet, les personnes fortes d'une grande expérience dans le monde associatif sont en règle générale des personnes ayant déjà de nombreux engagements associatifs et donc peu de temps à disposition. Afin qu'ils participent au projet Lyoxa il est donc essentiel de pouvoir leur proposer plusieurs types d'engagements précis impliquant chacun un engagement d'une plus ou moins grande importance tant dans le temps que dans l'intensité.

Ainsi, le sociétariat de Lyoxa est divisé en quatre catégories de membres : les Délégué·e·s aux fonctions internes, les Consultant·e·s et les Membres opérationnel·le·s qui forment l'ensemble des Membres actif·ve·s, et les Membres de soutien, qui sont une catégorie de membre dite passive. Chaque catégorie renvoie donc à une charge de travail et de responsabilité, une disponibilité et un engagement différents.



Les **Délégué·e·s aux fonctions internes** sont les responsables des différents Secteurs ou Divisions de l'Association ou les personnes assumant une fonction au sein du Comité. Les **Consultant·e·s** sont les personnes chargées des demandes dans le cadre du Secteur des Conseils et de leur suivi jusqu'à satisfaction. Ils·elles sont les principaux·ales interlocuteur·trice·s des demandeur·euse·s et leur personne de référence au sein de l'Association. Les **Membres opérationnel·le·s** sont des Membres actif·ve·s souhaitant soutenir ponctuellement l'Association en mettant à disposition leurs compétences particulières ou leur force de travail pour des missions spécifiques. Ils·elles viennent en aide aux autres membres dans le cadre de projets ou d'événements déterminés. Mis à part pour la catégorie des Membres opérationnel·le·s, une personne membre d'un parti politique à l'échelle communale, cantonale ou fédérale, et prenant part aux activités de celui-ci ne peut adhérer à Lyoxa.

Cela étant, les catégories de membres actifs ont un aspect transversal dans leurs fonctions. Chaque membre peut assumer parallèlement, en plus du rôle de sa catégorie de membre, le rôle d'une autre catégorie impliquant un engagement moins conséquent. Un·e Délégué·e aux fonctions internes peut par exemple choisir de cumuler ce rôle avec les fonctions inhérentes aux autres catégories. Ainsi, il-elle peut être Consultant·e et Membre opérationnel·le tout en assumant le rôle de Délégué·e aux fonctions internes. Il en sera de même pour un·e Consultant·e qui pourra assumer parallèlement un rôle de Membre opérationnel·le mais pas celui de Délégué·e aux fonctions internes, cette catégorie impliquant un engagement plus lourd que celui de Consultant·e.

Pour finir, les **Membres de Soutien** sont des personnes souhaitant soutenir les activités de l'Association sans toutefois s'impliquer activement dans son fonctionnement. Leur soutien monétaire prend la forme d'une cotisation annuelle d'un montant de CHF 80.-.

## La structuration de l'Association

Lyoxa est scindée en trois Divisions chacune cherchant à atteindre les buts statutaires par un mode d'action différent. Les trois Divisions sont coordonnées par un Comité au sein duquel siège un Bureau. À son tour, chaque Division est scindée en plusieurs Secteurs chacun doté d'une mission particulière. Chaque secteur est sous la responsabilité d'un·e Délégué·e aux fonctions internes et sous la surveillance générale du Comité et du Bureau.

### *Division des Services*

Notre première division est celle des Services. Elle a été la première division créée au sein de l'association et c'est autour d'elle que s'est développée Lyoxa depuis sa création. Le mode d'action propre à cette Division est le soutien au public. Elle offre une assistance intellectuelle ou matérielle aux demandeur·euse·s externes sollicitant ses services. Elle se compose de deux secteurs : le Secteur Conseils et le Secteur Banque de Matériel.

Le **Secteur Conseils** recense toutes les demandes des associations, collectifs et individus qui sollicitent notre aide. Chaque demande reçue via notre formulaire en ligne se voit attribuée à l'un·e de nos Consultant·e·s. Il-elle en assure ensuite le suivi et le traitement avec l'aide ponctuelle des Membres de pôles de compétence. Les pôles de compétence ont été définis selon les domaines concernés par les demandes et ceux inhérents au monde associatif. La détermination de ces pôles permet une meilleure gestion des ressources humaines et définition des rôles de chacun·e dans l'association.

Le **Secteur Banque de Matériel** propose du matériel logistique de première nécessité pour les événements et les associations. Ces dernières peuvent réserver le matériel par le biais de notre site internet et venir le chercher dans nos locaux. Lyoxa porte une attention particulière aux prix proposés afin de rendre ce service financièrement accessible aux associations. Ce secteur veut promouvoir la collectivisation et une utilisation optimale des biens. Nous disposons actuellement d'un choix limité de matériel et cherchons à en acquérir davantage.

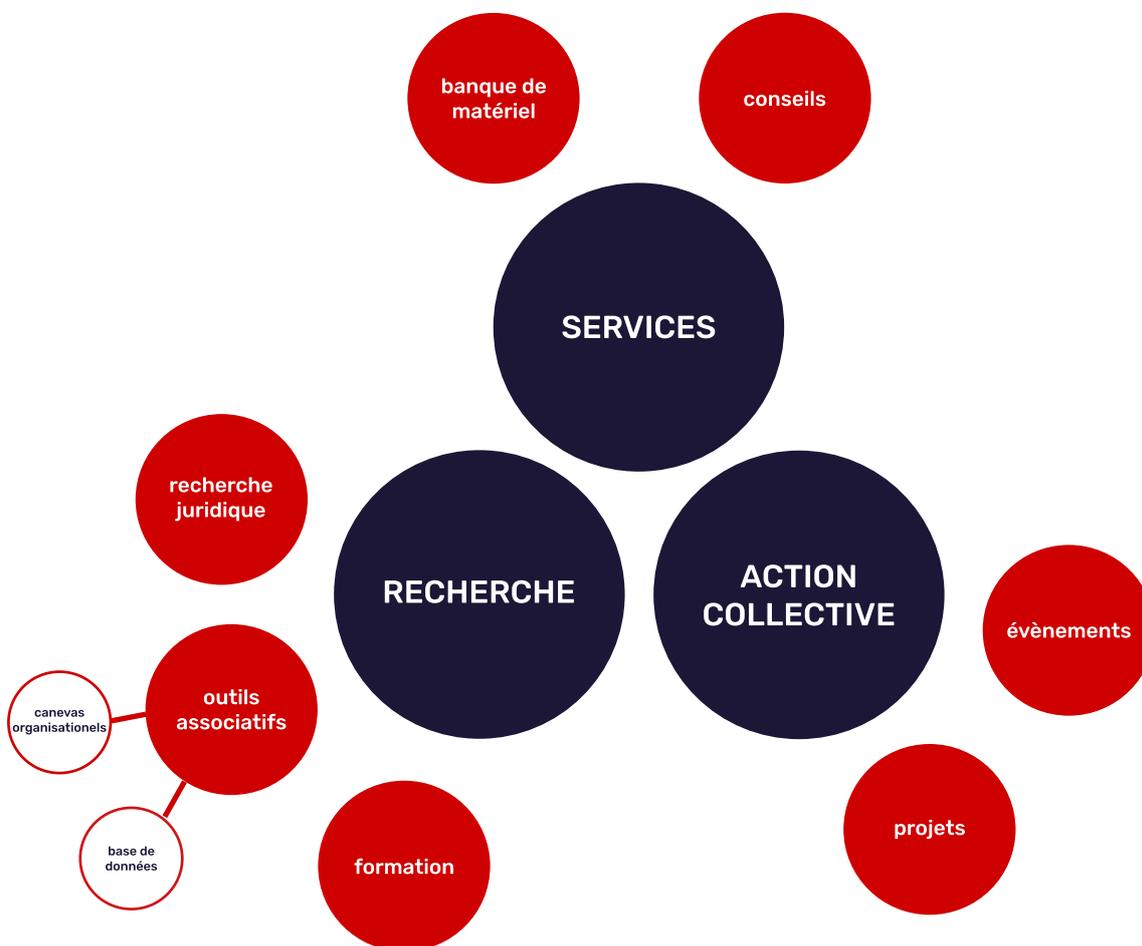
### *Division de la Recherche*

La seconde Division de l'association est la Division de la Recherche. Cette dernière a été créée au cours de l'évolution de l'association pour répondre à plusieurs besoins ressentis. Son mode d'action caractéristique est introspectif, en effet son rôle principal est d'améliorer les conseils octroyés aux demandeur·euse·s. Elle se divise en trois secteurs : le Secteur Formation, le Secteur Outils associatifs et le Secteur Recherche Juridique.

Le **Secteur Formation** est un secteur destiné au développement et à la dispense de formations internes à l'association. En effet, Lyoxa cherche à mettre à disposition de ses membres des formations tant globales que particulières dans les domaines des pôles de compétences du Secteur des Conseils. Ces formations ont pour but de collectiviser les connaissances de nos membres afin de mutuellement les améliorer et les proposer de meilleurs conseils aux demandeur·euse·s. Dans un premier temps, ces formations sont dispensées à l'interne puis, en fonction de la demande et de l'énergie disponible, nous envisageons de les proposer aux associations genevoises dans le but de favoriser le partage d'expérience et de promouvoir des bonnes pratiques dans le monde associatif.

Le **Secteur Outils associatifs** a pour but de développer des outils à destination des Consultant·e·s afin qu'ils·elles puissent répondre de la meilleure des manières aux demandeur·euse·s. Ces outils seront également laissés à la libre disposition du public afin qu'ils puissent librement s'en servir étant toutefois mentionné qu'ils ont été développés pour être utilisés en accompagnement d'un suivi par un·e Consultant·e. Au sein de ce secteur, deux groupes de travail sont actifs sur deux types d'outils : les Canevas Organisationnels et les Bases de Données.

Les *Canevas Organisationnels* sont écrits et développés pour les demandeur·euse·s. Ce sont des documents s'assimilant à des checklists ou journaux de bord qui recensent tous les conseils généraux pour des actions associatives telles que notamment la trésorerie associative, l'organisation de manifestation, l'organisation d'une soirée ou d'une conférence ou encore la création d'une association. Par le biais de ces outils, les demandeur·euse·s auront les éléments fondamentaux leur permettant de réaliser leur projet. Chaque canevas demande évidemment une personnalisation qui est rendue possible par une demande à Lyoxa et le suivi d'un·e consultant·e. Les canevas sont gratuitement mis à disposition de tout un chacun sur notre site et sont appelés à évoluer selon les retours de leurs utilisateur·trice·s.



Les *Bases de Données* ont pour objectif de rassembler les informations utiles aux associations et collectifs dans le canton. Actuellement deux d'entre elles sont en développement, soit les salles à louer à Genève et les bons plans entreprises. La première est une liste non exhaustive des salles disponibles à la location dans le canton de Genève. Elle est complétée des caractéristiques élémentaires de chaque salle avec les retours personnels de nos membres pour certaines. La seconde est un recensement des besoins en matériel d'une association par nos membres. Elle traite de toute prestation dont une association aurait besoin dans le cadre de ses activités et recense les bons plans et partenariats de Lyoxa en la matière. Comme les canevas, les Bases de Données sont disponibles gratuitement sur notre site et visent à être actualisées selon les retours de leurs utilisateurs.

### *La Division d'Action Collective*

La Division d'Action Collective a pour rôle de placer Lyoxa sur la scène associative du canton non pas uniquement en tant que plateforme de soutien, bien que ce soit son rôle principal, mais également comme acteur de front sur cette scène. Son mode d'action caractéristique est donc proactif et prend notamment forme par la participation de Lyoxa à plusieurs événements et initiatives découlant du monde associatif genevois. Cette Division se compose de deux secteurs : le Secteur Projets et le Secteur Événements.

Dans le **Secteur des Projets**, on recense la participation de Lyoxa à différentes initiatives du monde associatif genevois ou des projets internes à Lyoxa pour l'amélioration de la vie associative. En 2018, Lyoxa s'est notamment engagée dans les projets de la Tragédie (réaffectation du bâtiment de la Comédie) et du Guide et de la Plateforme de l'engagement *À nous de jouer* de la Fondation Éthique

Le **Secteur Événements** comprend d'une part la participation de Lyoxa à des événements externes à l'association par le biais notamment de la tenue de stands de restauration ou d'informations et d'autre part les événements organisés par Lyoxa tels que les moments de team building.

### *Le Comité et le Bureau*

Le Bureau est l'organe exécutif de l'association et a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires courantes. Il est composé de deux membres du Comité. Le Bureau est chargé de la coordination interne, de l'administration de l'association ainsi que de la représentation de celle-ci vis-à-vis des partenaires et du public. Il rend compte de ses activités au Comité.

Le Comité est l'organe directeur de l'association et se compose de 5 à 8 membres de celle-ci. Il est responsable de la direction stratégique de l'association. Le Comité élit le Bureau en son sein, les membres du Bureau font ainsi pleinement partie du Comité. Toutefois, le Comité étant chargé de la surveillance du Bureau et pouvant s'opposer à ses décisions, voire même les révoquer si nécessaire, le Bureau doit toujours être en minorité au sein du Comité.

Au sein du Comité seules les fonctions de Président·e, Secrétaire Général·e et Trésorier·ère sont statutairement déterminées. Toutefois, le Comité se répartit les fonctions de Responsables de la Communication, Responsable des Relations Publiques, Responsable du Développement et Responsable IT.

# Financement

L'activité de Lyoxa est une activité essentiellement intellectuelle. Elle ne nécessite en principe pas d'apport en matières premières qui requerraient un investissement initial. La seule matière première brute nécessaire à nos activités correspond à la disponibilité de nos membres qui nous est donnée bénévolement dans la mesure de leur temps libre.

Toutefois, bien que nous puissions exercer l'essentiel de notre activité dans des conditions spartiates, nous cherchons à nous donner les moyens pour proposer un cadre de travail agréable à nos membres. Un tel cadre comprend bien évidemment un espace de travail, de réunion et de réception pour les demandeur·resse·s ainsi que des outils de bureautique et de secrétariat essentiels tels qu'une imprimante, un scanner et des archives. Les profils des membres que nous cherchons à avoir correspondant typiquement à des personnes très engagées associativement, ce sont très souvent des personnes dont la disponibilité est limitée. Pour concilier cette contrainte avec un engagement supplémentaire au sein de Lyoxa, nous nous engageons auprès d'eux·elles à leur mettre à disposition les espaces de Lyoxa non seulement pour leurs activités liées à cette dernière, mais également pour leurs obligations personnelles telles que des révisions pour leurs cours.

Nos principales dépenses correspondent donc à un loyer, à des frais de papeterie, aux investissements liés à la communication (site internet, design et impression des rapports d'activité, etc.), aux investissements liés aux activités d'autofinancement ainsi qu'aux collations de réunion.

À titre d'exemple, voici les dépenses correspondantes à l'année 2018.

Catégorie	Dépenses	Valeurs
Frais de fonctionnement	CHF7 324,27	40,31%
Frais de réunion	CHF887,30	4,88%
Frais de matériel de bureau	CHF2 370,27	13,05%
Frais de papeterie	CHF194,70	1,07%
Locaux	CHF3 752,00	20,65%
Frais de gestion de compte	CHF120,00	0,66%
Secteur Recherche Juridique	CHF161,50	0,89%
Stand du 1er Août	CHF10 682,25	58,80%
<b>TOTAL</b>	<b>CHF18 168,02</b>	<b>Dépenses</b>

Pour financer ces dépenses, nous dépendons essentiellement d'activités d'autofinancement et de dons. En effet, conformément à ses buts et à ses statuts, l'association Lyoxa offre ses services gratuitement – des réflexions sont toutefois en cours pour passer à un système de services à prix libre où les demandeur·resse·s rémunéreraient les services offerts selon leur envie et leurs moyens, une absence de rémunération étant totalement acceptée conformément à notre principe de non-discrimination économique. En principe, nous organisons un seul événement d'autofinancement annuel : la tenue d'un stand de saucisses aux festivités du 1er août de la Ville de Genève. Ce dernier génère en général un bénéfice moyen de CHF 7'000.- par année (moyenne approximative sur les 3 dernières années). À cela s'ajoutent les dons de particuliers qui varient fortement d'année en année. Ce sont pour la plupart des bénéficiaires de nos services qui, pour nous remercier, souhaitent contribuer à nos activités dans la mesure de leurs moyens (ce sont ces revenus-là qui seraient augmentés en cas de passage au système de prix libre).

A titre d'exemple, voici les revenus correspondants à l'année 2018.

<b>Catégorie</b>	<b>Entrées</b>	<b>Valeurs</b>
Banque de Matériel	CHF130,00	<b>0,48%</b>
Participations financières	CHF9 279,00	<b>34,17%</b>
Donations	CHF650,00	2,39%
Cotisations de Membre de Soutien	CHF80,00	0,29%
Subventions	CHF8 549,00	31,48%
Stand du 1er Août	CHF17 699,16	<b>65,17%</b>
Autres	CHF48,80	<b>0,18%</b>
<b>TOTAL</b>	CHF27 156,96	<b>Entrées</b>

En fonction de nos besoins, notamment en matière de loyer ou lors de projets ponctuels, nous cherchons des opportunités de subventionnement ou de mécénat. A titre d'exemple, nous avons bénéficié en 2018 d'une subvention d'un montant de CHF 8'549.- de la Ville de Genève en vue de la constitution d'une bibliothèque juridique pour faciliter l'accès aux sources de nos membres juristes.

# Fonctionnement opérationnel

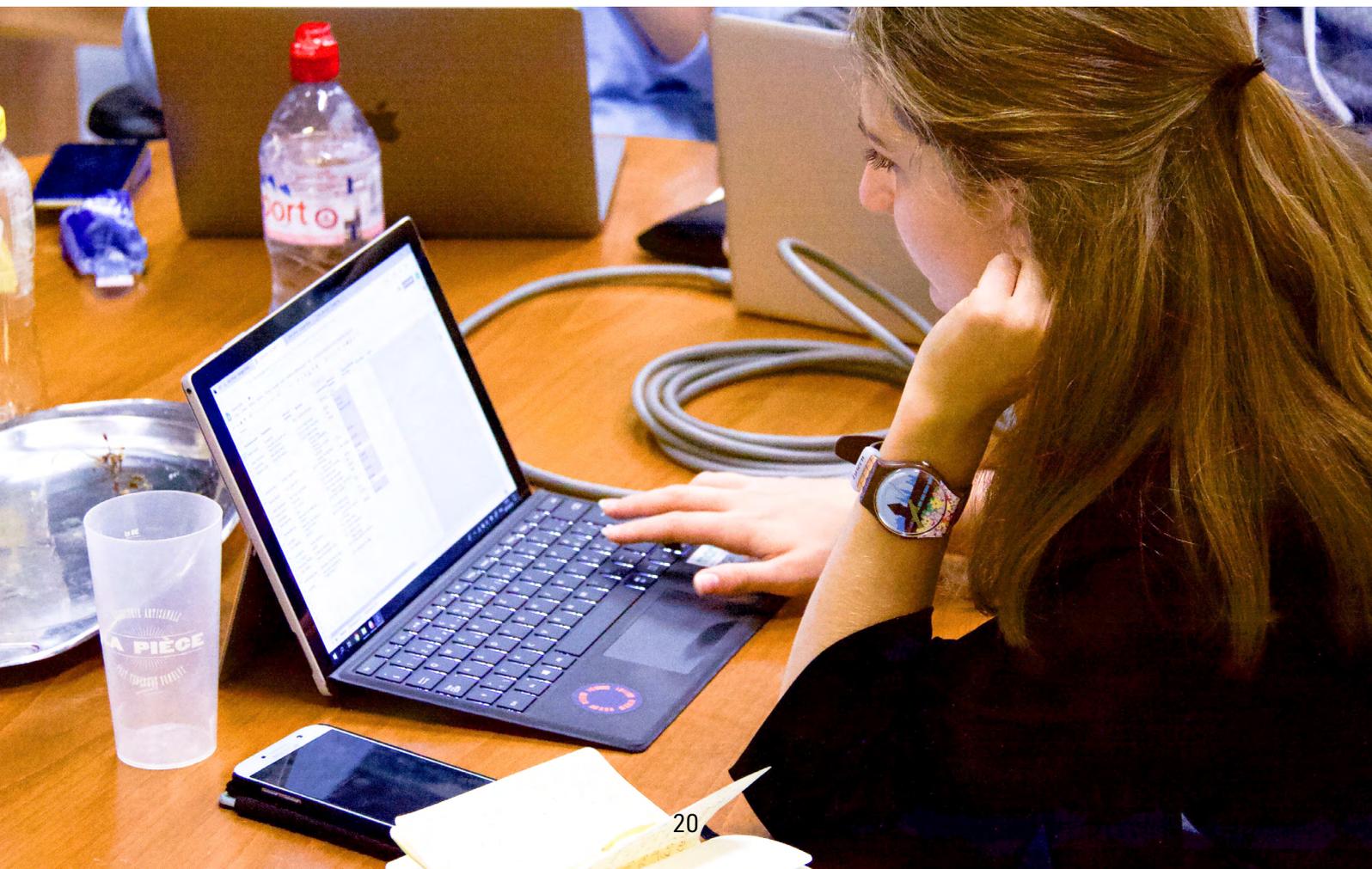
## Gestion de l'équilibre opérationnel

L'association Lyoxa a pris en charge près de 239 demandes depuis sa création grâce au travail diligent de ses bénévoles. La nature des demandes ainsi que leur fréquence sont sujettes à des variations de saisonnalité, exigeant un ajustement de la part de l'association de ses capacités de travail.

En l'état, Lyoxa peut compter sur le soutien de 15 personnes exerçant la fonction de consultant·e·s assisté·e·s de membres des pôles de compétences. Du fait de la nature majoritairement estudiantine des bénévoles, ces dernier·ère·s voient leur disponibilité varier au fil du calendrier académique.

Au vu de ces postulats, la poursuite des objectifs de Lyoxa exige une compréhension des facteurs de demande et d'offre de service de ses parties prenantes. La mesure de ceux-ci s'effectue principalement par la communication des disponibilités des bénévoles ainsi que les données statistiques issues des plateformes ouvertes aux demandeurs de services.

L'association préfère conserver une marge positive en matière de capacité de travail de ses bénévoles face à la charge de travail potentielle. Ainsi, Lyoxa n'envisage d'augmenter sa visibilité, et par là le nombre de demandes, qu'en cas de surplus prévisionnel significatif de ses capacités. Cette évaluation est faite périodiquement par les responsables concernés.



# Déroulement des demandes

Afin de traiter les demandes dans le cadre de la division des services, nous avons établi un procédé déterminé. Tout d'abord, toutes les sollicitations de nos services passent par un formulaire de demande en ligne disponible sur notre site internet.

Dès qu'une demande est effectuée via le formulaire, celle-ci est automatiquement importée sur un channel Slack spécialement dédié à cet effet sur lequel tou·te·s nos membres sont présent·e·s. Une fois la demande reçue, la personne responsable de la gestion des demandes s'assure qu'un·e Consultante soit attribué·e à la nouvelle demande en vue de son traitement et ouvre un dossier.

Le·la Consultant·e est choisi·e en fonction de ses affinités et compétences avec les domaines touchés par la nouvelle demande, sa connaissance du sujet et sa disponibilité. Chaque Consultant·e est libre d'accepter ou non de nouvelles demandes. Le·la Consultante attribué·e devient alors la personne de référence pour le traitement de la demande et la personne de contact pour le·la demandeur·euse.

En fonction de l'évolution de la demande et/ou des compétences requises pour le traitement de celle-ci, le·la Consultant·e sera secondée par un·e ou des Membres des Pôles de Compétences qui l'aideront sur des points précis de la demande requérant des compétences spécifiques. L'équipe ainsi constituée, sous la responsabilité du·de la Consultant·e se charge ainsi du suivi de la demande jusqu'à sa satisfaction.

Un soutien est également offert par les réunions bihebdomadaires lors desquelles nous partageons nos avancées sur les différentes demandes. Une fois la demande satisfaite, un mail de clôture de dossier est envoyé au·à la demandeur·euse pour formaliser la fin du traitement de la demande.

Cela étant, lorsque le·la Consultant·e n'a pas eu de contact avec le·la demandeur·euse durant une période d'environ deux semaines sans que cela n'ait été prévu, il·elle a une relance formelle dans laquelle il·elle s'informe auprès du·de la demandeur·euse sur l'avancement du projet. Si aucune suite n'est donnée à cette relance dans les deux semaines suivant son envoi, le·la Consultant·e est libre de clore le dossier. Le cas échéant, il·elle envoie un mail formel de clôture de dossier.

Dans l'hypothèse où un tel mail de clôture ait été envoyé et que le·la demandeur·euse souhaite solliciter notre aide à nouveau ou poursuivre le travail sur sa demande initiale, il·elle devra alors envoyer une nouvelle demande via le formulaire sur notre site web.

# Quelques projets auxquels nous avons participé

## **La Tragédie**

Lyoxa a participé à l'élaboration du premier projet étudiant et associatif de réaffectation de l'ancienne Comédie au Boulevard des Philosophes avec quatre associations et l'Université de Genève. Intitulé « La Tragédie », le projet consiste en la création d'un tiers-lieu culturel et étudiant où les communautés de l'UNIGE et des HES-SO Genève se rencontrent pour créer et réaliser ensemble des projets culturels, sociaux, académiques, etc.

## **Guide de l'engagement "A nous de jouer"**

L'association Lyoxa a été invitée par la Fondation Éthique et Valeurs à rejoindre le groupe d'expert·e·s pour l'élaboration de l'édition 2020 du Guide de l'engagement et de la Plateforme « A nous de jouer ». Ces outils ont pour but d'encourager et faciliter l'engagement des jeunes dans le canton de Genève en présentant plusieurs initiatives et associations genevoises.

## **Appel à projets de la Ville de Genève "Urgence climatique - Projet à la Pelle"**

Lyoxa est partenaire de l'appel à projets de la Ville de Genève qui a pour thème l'urgence climatique. Cet appel invite les jeunes à proposer des solutions et des initiatives pour répondre à l'urgence climatique. Lyoxa a été mandatée pour soutenir les jeunes à concrétiser ces projets et les conseiller dans la réalisation de ceux-ci.



L'ancien bâtiment de la Comédie, site du projet «La Tragédie».

# Quelques projets que nous avons soutenus

## **La Terre-Ferme**

Association proposant des séances de médiation thérapeutique et sociale par l'animal et la nature. Création de l'association, conseils à la recherche de fonds et relecture de documents de communication.

## **Houblons Nous**

Association promouvant la bière artisanale et locale par l'entretien d'une houblonnière de Mategnin pour cultiver du houblon genevois. Relecture de statuts.

## **Mairie de Versoix**

Renseignements sur la structure associative, le fonctionnement associatif et la constitution d'une associa

## **AESPRI**

Association des Étudiant-e-s en Science Politique et Relations Internationales de l'Université de Genève. Relecture des statuts, conseils à la gouvernance associative.

## **Bateau Genève**

Association gérant le Bateau Genève, un lieu d'accueil, de soutien et de réinsertion socio-professionnelle pour les personnes en situation de précarité. Relecture de statuts, renseignements sur la structure associative et la gouvernance.

## **Association de soutien aux scouts nautiques**

Relecture de statuts, renseignements sur la structure associative et la gouvernance, conseils juridiques.

## **Association horatienne des Élèves du Collège de De Saussure**

Relecture de statuts, aide à l'organisation d'une manifestation culturelle.

## **Restaurants sensibles**

Association qui agit contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec des restaurants et des serveurs. Création de l'association, écriture des statuts, conseils juridiques, conseils à la recherche de fonds, renseignements sur la structure associative.

## **Cold Bath**

Groupe de rock. Conseils à la création d'une association, renseignements sur la structure associative, conseils à la recherche de fond.



Association Lyoxa  
Rue Louis-Favre 31  
1201 Genève

[info@lyoxa.ch](mailto:info@lyoxa.ch)